



Vol de voiture ,usurpation d'identité,faux en écriture

Par **jacques3424**, le 19/07/2013 à 11:03

[fluo]bonjour[/fluo]

Mon véhicule été volé; j'ignore à ce stade si la serrure du garage a été forcée (pas de trace mais la serrure est ridicule) ni comment le véhicule a été démarré(mercedes C Compressor)a elle aussi été; Les policiers ont découvert qu'elle venait d'être vendue avec une fause carte grise et le cerficat de cession est à mon nom (c'est pas clair); apparamment la préfecture n'a procédé à aucune vérification de la carte grise . j'ai porté plainte, mais avec beaucoup de difficultés, pour faire admettre le vol, une usurpation d'identité, un faux en écriture et usage de faux. Il est vrai que si la préfecture n'a pas fait son boulot, on comprend la réticence (affaire à suivre).

Les policiers qui doivent interroger l'acheteur (quid du vrai-faux vendeur ?) me disent que l'on ne peut rien faire si l'acheteur est de bonne foi, et que le procureur peut refuser l'inscription au fichier des véhicules volés.

Je ne sais plus que faire ni qui croire.....

J'espère avoir choisi le bon forum

Cordialement